



# Communiqué Coronavirus (COVID-19)

Conformément aux mesures édictées par la Confédération et le Canton du Valais, le Conseil communal de Mont-Noble a également décidé des mesures suivantes :

## **Ecoles et crèche**

La structure crèche-UAPE et les écoles sont fermées du lundi 16 mars jusqu'au 30 avril 2020. Un service minimum en structure d'accueil et à l'école obligatoire sera assuré pour les enfants de parents devant **IMPERATIVEMENT** travailler (actifs dans le domaine de la santé, de la sécurité publique, ...) sans autre solution de garde ou dont la garde doit être assurée par des personnes vulnérables.

Durant cette période de fermeture, les enfants doivent éviter de se rassembler dans des endroits clos et de se rendre dans les endroits publics fréquentés. Les contacts physiques proches, en particulier avec les personnes vulnérables, sont à éviter impérativement.

Pour tous renseignements utiles :

- Crèche, UAPE : Laetitia Perren, Directrice – 078 720 91 77
- Ecoles : Monique Pralong, Directrice adjointe EPVH – 079 197 33 08

## **Administration communale**

Dès lundi 16 mars et jusqu'au 30 avril, les guichets de la Commune de Mont-Noble fonctionneront en capacité réduite et ne seront accessibles que sur rendez-vous. Cette mesure vise à protéger le personnel ainsi que les usagers.

Nous prions les usagers de prendre contact par téléphone ou par mail. Seules les rencontres à caractères obligatoires sont acceptées et ce uniquement sur rendez-vous.

- Administration communale : 027 205 80 00 ou [commune@mont-noble.ch](mailto:commune@mont-noble.ch). Les rendez-vous à caractère urgents peuvent être pris exclusivement les mardis entre 14h00 et 18h00.
- Office du tourisme : 027 203 17 38 ou [nax-region@mont-noble.ch](mailto:nax-region@mont-noble.ch)
- Cadastre : 027 203 21 82 ou [cadastre@mont-noble.ch](mailto:cadastre@mont-noble.ch). Les rendez-vous à caractère urgents peuvent être pris exclusivement les lundis entre 16h00 et 18h30.

Toutes les infrastructures communales sont fermées à savoir, salles communales, bibliothèque, ... Toutes les réservations sont annulées jusqu'au 30 avril 2020 y compris.

**Infrastructures de plein air** : toutes les activités déployées à l'espace Mont-Noble, Balcon du Ciel sont fermées avec effet immédiat. Le domaine, dans son intégralité, n'est plus sécurisé. Il en est de même pour les chemins pédestres : la présence de glace et de risque d'éboulement rend leur utilisation dangereuse. À l'heure actuelle, les sentiers pédestres, raquettes, via ferrata, et rando-parc sont fermés.

**Eglise** : seuls les ensevelissements, à organiser dans le respect et les directives de l'Evêché sont autorisés. Les messes et autres rassemblements sont proscrits.

La population est priée de réduire ses déplacements au minimum. Il est de plus fortement recommandé aux personnes âgées de 65 ans et plus et aux groupes à risque de rester à domicile, de ne pas prendre en charge des enfants, de ne pas participer à des manifestations publiques ou privées et de ne pas utiliser les transports publics, sauf pour des besoins médicaux, professionnels ou pour l'achat de produits de première nécessité. Les personnes en quarantaine doivent rester à leur domicile.

Les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risque qui n'ont pas de proche pouvant effectuer leurs achats de première nécessité ou de médicaments peuvent prendre contact avec l'administration communale au 027 205 80 00 ou par mail au [commune@mont-noble.ch](mailto:commune@mont-noble.ch). Un réseau de distribution sera mis en place.

Pour plus d'informations, il a lieu de suivre les instructions fédérales et cantonales en consultant régulièrement le site internet [www.vs.ch/covid-19](http://www.vs.ch/covid-19).

Nous précisons que ces mesures entre en vigueur avec **EFFET IMMEDIAT** et seront maintenues jusqu'à nouvel avis car elles sont appelées à évoluer très rapidement en fonction de la situation.

Il est important que nous soyons **TOUS SOLIDAIRES** en respectant scrupuleusement les consignes cantonales et fédérales afin de limiter la propagation de ce virus.

Nous vous en sommes d'ores et déjà reconnaissants.

**L'administration communale Mont-Noble**

**16 mars 2020**